

MOTION RELATIVE A L'EMPLOI EN AGRICULTURE ET

AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 12 mars 2019, sous la présidence de Serge Bousquet-Cassagne,

Considérant :

- que l'agriculture représente la première force économique du Lot-et-Garonne,
- que l'agriculture départementale génère 12 000 emplois salariés et non salariés,
- qu'un agriculteur en activité génère 7 emplois indirects sur le département,
- que les agriculteurs employeurs de main-d'oeuvre ont des besoins en personnel à satisfaire pour pouvoir faire fonctionner et évoluer leurs exploitations dans une dynamique de développement économique et de réactivité/adaptabilité face aux aléas climatiques,
- que les agriculteurs du Lot-et-Garonne ont déclaré en 2018, 5025 intentions d'embauche,
- que le recrutement du personnel saisonnier mais également permanent s'avère de plus en plus compliqué voire impossible à satisfaire par les services de l'État qui ne parviennent pas à répondre aux besoins urgents de main-d'oeuvre alors que le taux de chômage officiel en Lot-et-Garonne se situe entre 9 et 10 % selon les dernières valeurs de l'INSEE,
- que la Chambre d'agriculture a pris le sujet à bras le corps en créant en 2015 le Centre de l'Emploi et de la Formation afin de satisfaire ce besoin vital et non satisfait de la profession : job dating, recrutement pour le compte de tiers, maintien des contrats saisonniers OMI pour la main-d'oeuvre étrangère,...

.../...

Rappellent toute l'importance pour les exploitations et leur fonctionnement à court, moyen et long terme de pouvoir recruter du personnel adapté à leurs besoins,

Considèrent que l'impossibilité de pourvoir les emplois proposés met en grande difficulté les structures agricoles dans leur fonctionnement, freine le développement de leur projet et par extension l'économie agricole, para-agricole et agroalimentaire,

Demandent au gouvernement, par le biais de sa politique de gestion de l'emploi, de trouver des solutions rapides et concrètes facilitant la mise en lien de l'offre et de la demande en matière d'emploi agricole.

Mandatent leur président pour porter ce dossier.

Fait à Agen, le 12 mars 2019

Le Président

Serge Bousquet-Cassagne